

Communiqué de presse

5 septembre 2018 - N° 19

Journée investisseurs 2018 : SCOR va de l'avant

Au cours de sa journée investisseurs annuelle organisée aujourd'hui à Paris, le comité exécutif de SCOR dirigé par Denis Kessler passe en revue les avancées de la deuxième année du plan stratégique « Vision in Action » et explique comment le Groupe a, une nouvelle fois, démontré sa capacité à absorber les chocs et poursuivi son développement maîtrisé dans un environnement en mutation.

Ainsi que les résultats semestriels 2018¹ l'ont montré, SCOR met en œuvre avec succès son plan stratégique « Vision in Action ». Le Groupe est en bonne voie d'atteindre ses objectifs et de réaliser ses hypothèses sur la durée restante du plan :

- un **taux de rendement des capitaux propres (ROE) attractif**, supérieur à 800 points de base au-dessus du taux sans risque à 5 ans au cours du cycle² ;
- un **ratio de solvabilité³ optimal**, compris entre 185 % et 220 % (pourcentage du SCR, qui est le capital de solvabilité requis selon le modèle interne du Groupe).

SCOR confirme à la fois les hypothèses de croissance et de rentabilité technique retenues dans le plan pour les moteurs du Groupe. SCOR Global P&C a retenu comme hypothèses une croissance annuelle comprise entre 5 % et 8 % et un ratio combiné net compris entre 95 % et 96 %. SCOR Global Life table sur une croissance annuelle de ses primes pouvant aller jusqu'à 6 % et sur une marge technique de l'ordre de 6,8 % à 7 %. Sur la base des conditions de marché actuelles, SCOR Global Investments prévoit un rendement annualisé moyen des actifs situé dans la partie supérieure de la fourchette de 2,5 % à 3,2 %.

Au total, le Groupe table sur une croissance comprise entre 5 % et 7 % sur la durée du plan stratégique.

SCOR bénéficie d'un ratio de solvabilité très solide, s'élevant à 221 %⁴.

Le Groupe poursuivra la mise en œuvre cohérente de sa politique de rémunération de ses actionnaires, qui a vu les dividendes distribués augmenter considérablement et durablement au fil des ans. Au cours des 10 dernières années, SCOR a reversé à ses actionnaires EUR 2,5 milliards. A ce jour, SCOR a par ailleurs réalisé 50 % du programme de rachat d'actions annoncé le 27 juillet 2017.

Dans un contexte de poursuite de l'amélioration de la conjoncture économique et d'opportunités de croissance très attrayantes dans le secteur de la réassurance, SCOR est idéalement positionné pour tirer parti des tendances favorables de l'industrie sur le long terme, notamment en :

- capitalisant sur son fonds de commerce Tier 1 bien établi pour continuer à générer une croissance rentable ;
- générant une contribution financière en hausse grâce à un portefeuille d'actifs idéalement investi afin de bénéficier du cycle haussier des taux d'intérêt ;

¹ Voir le communiqué de presse distribué le 26 juillet 2018.

² Le taux sans risque est calculé sur une moyenne mobile sur 5 ans des taux sans risque à cinq ans.

³ Il s'agit du rapport entre les fonds propres éligibles et le capital de solvabilité requis.

⁴ Au 30 juin 2018, voir le communiqué de presse distribué le 26 juillet 2018.

Communiqué de presse

5 septembre 2018 - N° 19

- mettant à profit les développements technologiques pour optimiser ses opérations et accroître son fonds de commerce.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « Deux ans après le lancement de « Vision in Action », SCOR met en œuvre avec succès son plan stratégique, générant des résultats très solides. À l'issue d'une année ponctuée de catastrophes naturelles majeures et de chocs politiques et réglementaires durant laquelle SCOR a démontré, une nouvelle fois, sa capacité à absorber les chocs ainsi que son agilité et sa faculté d'adaptation, SCOR va de l'avant. Tout en continuant de croître et d'approfondir notre fonds de commerce, nous accélérons nos investissements de façon soutenue dans l'innovation et la digitalisation, afin de nous transformer en permanence et d'optimiser nos opérations dans un environnement en rapide mutation. SCOR est idéalement positionné pour tirer parti de la poursuite de l'amélioration de la conjoncture économique et d'opportunités attrayantes dans le secteur de la réassurance. Le Groupe est raisonnablement optimiste quant à sa capacité à poursuivre une forte création de valeur au cours des années à venir. »

SCOR Global P&C

Ayant largement anticipé les évolutions du secteur et s'y étant adapté en ayant tiré le meilleur parti de son positionnement de grand réassureur global dans cet environnement, SCOR Global P&C avance dans les quatre domaines stratégiques de « Vision in Action » : (i) poursuivre le développement du fonds de commerce aux États-Unis pour atteindre une position de réassureur de premier plan, (ii) édifier à Londres une plate-forme d'assurance de spécialités pleinement intégrée, (iii) optimiser la structure organisationnelle de son unité grands risques industriels, SCOR Business solutions, pour renforcer le focus client, et (iv) déployer une plate-forme dédiée aux agences de souscription (Managing General Agents).

SCOR Global P&C est globalement en bonne voie dans l'exécution du plan « Vision in Action », tablant sur un taux de croissance annuelle des primes brutes émises compris entre 5 % et 8 %, et sur un ratio combiné net normalisé de l'ordre d'environ 95 % à 96 % sur la durée du plan.

Afin de répondre à l'évolution des besoins de sa clientèle et de consolider son positionnement de réassureur de premier rang dans un écosystème du risque en rapide mutation, SCOR Global P&C annonce la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle, reposant sur ses trois métiers (la Réassurance, P&C Partners et l'Assurance de Spécialités) et des fonctions transversales⁵. Cette nouvelle structure soutiendra les ambitions futures de la division.

SCOR Global Life

SCOR Global Life met en œuvre le plan « Vision in Action », tout en développant avec succès son fonds de commerce et en générant des résultats solides de façon pérenne.

SCOR Global Life continue à générer des flux de trésorerie solides, grâce à un portefeuille d'encours sain et diversifié. SCOR Global Life poursuit en outre le développement de son fonds de commerce dans le domaine de la protection, en renforçant encore ses positions de leader aux États-Unis et en EMEA, et en développant rapidement sa présence en Asie. SCOR Global Life conserve pour la cinquième année consécutive la première place aux États-Unis dans la réassurance pour les nouveaux contrats récurrents. La perception de ses compétences par sa clientèle continue de s'améliorer, SCOR

⁵ Voir le communiqué de presse *ad hoc* publié le 5 septembre 2018.

Communiqué de presse

5 septembre 2018 - N° 19

Global Life se classant premier dans de nombreux pays d'Europe, et pour la première fois, dans la région Asie-Pacifique.

À l'heure où le changement s'accélère dans un secteur de l'assurance-vie, qui voit le passage d'une chaîne de valeur traditionnelle focalisée sur les risques à un écosystème centré sur les besoins des clients, SCOR Global Life construit l'avenir par l'innovation et l'établissement de partenariats clés à travers le monde. La division soutient ses clients à travers cette mutation, en les aidant à apporter des solutions innovantes aux consommateurs finaux.

SCOR Global Life réalise les objectifs de « Vision in Action », anticipant une croissance de ses primes brutes émises de l'ordre de 7,5 % par an entre 2016 et 2018 à taux de change constants, et prévoyant une marge technique d'environ 7,0 % en 2018.

SCOR Global Investments

SCOR Global Investments continue de tenir les engagements pris dans le cadre de « Vision in Action » et a finalisé le rééquilibrage de son portefeuille d'investissements pour s'aligner sur les objectifs du plan stratégique. SCOR Global Investments a tiré parti de la hausse des taux d'intérêt et des rendements sur les placements pour poursuivre le déploiement de son portefeuille obligataire et se rapprocher de l'objectif de 5 % de liquidités.

Au T2 2018, les indicateurs de risque sont largement conformes au cadre de « Vision in Action », avec un portefeuille de produits de taux de très haute qualité, dont la notation moyenne s'établit à A+. L'écart de duration est pratiquement résolu au T2 2018, avec une duration effective du portefeuille d'actifs investis de 4,9 années contre une duration neutre de 5,2 ans.

Depuis le début de « Vision in Action », SCOR Global Investments n'a cessé d'augmenter le rendement des investissements, de 2 % en 2016 à 2,1 % en 2017, à 2,3 % au premier semestre 2018.

Le cycle actuel de relèvement des taux d'intérêt devrait être bénéfique pour le portefeuille, grâce en particulier à un cash-flow financier⁶ de EUR 5,1 Md à réinvestir au cours des 24 prochains mois à des taux supérieurs, tout en conservant une protection contre le risque d'une baisse prononcée des marchés.

SCOR Global Investments continue de renforcer son approche ESG en matière d'investissements, en finançant notamment la transition vers une économie à faible empreinte carbone et en excluant les secteurs du charbon et du tabac.

Sur la base des conditions de marché actuelles, SCOR Global Investments prévoit un rendement annualisé moyen des actifs situé dans la partie supérieure de la fourchette de 2,5 % à 3,2 %, en 2018 et sur la durée du plan stratégique.

[Le webcast de la Journée Investisseurs 2018 de SCOR débute aujourd'hui à 8h30 CET : cliquer ici pour le visualiser.](#)

⁶ Flux financiers susceptibles d'être investis, notamment soldes de trésorerie courants ainsi que coupons et remboursements futurs.

Communiqué de presse

5 septembre 2018 - N° 19

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Directeur des Relations Investisseurs

+44 (0)203 207 8561

ikelly@scor.com

<http://www.scor.com/>

Twitter: [@SCOR SE](https://twitter.com/SCOR_SE)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2017 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 23 février 2018 sous le numéro D.18-0072 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solvabilité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».